

EXTRAIT DE DELIBERATION

DU CONSEIL MUNICIPAL

Accusé de réception en préfecture
034-213401094-20170412-38-2017-DE
Date de télétransmission : 04/05/2017
Date de réception préfecture : 04/05/2017

Séance du 12 avril 2017

Le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni le 12 avril 2017 Sous la présidence de **Monsieur Francis BOUTES, Maire.**

PRESENTS : Mesdames DUMOULIN Mary-Andrée - FELIX Maryse - FLAMENT Chantal - GALZY Isabelle - GARRIGUE Sandrina - JOURDAN Agnès - THOUREL Lucette
Messieurs ALLEMANY Christian - BERTHOMIEU Michel - FOREZ Daniel - SOULIE Christophe

ABSENTS : Mmes PAILLES Pilar
MM. MARTINEZ Nicolas - PAGEOT Emmanuel

PROCURATIONS : Mme GALZY Isabelle donne procuration à M. ALLEMANY Christian et Mme GARRIGUE Sandrina donne procuration à M. BOUTES Francis

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme THOUREL Lucette est élue secrétaire de séance

38/2017 - Demande de subvention RD 146 - Aménagement de sécurité de l'avenue de la gare

Monsieur le Maire fait rappelle au Conseil Municipal qu'une délibération relative à des travaux d'aménagement de sécurité sur la RD 146 - avenue de la gare sont nécessaires a été prise lors de la séance du 15 juin 2016. Suite à une nouvelle répartition financière rédigée par le conseil départemental, Monsieur le Maire demande au conseil municipal de bien vouloir redélibérer sur cette répartition est donc d'annuler la délibération n°28/2016 du 15 juin 2016.

Il demande donc au Conseil de bien vouloir l'autoriser à faire une demande de subvention auprès du conseil Départemental.

Monsieur le Maire demande au conseil municipal de prendre connaissance du tableau ci-après, reprenant l'estimation du coût des travaux ainsi que la participation du Département et de la commune.

	Coût HT en Euros	Département HT en Euros	Commune HT en Euros
- Préparation générale du chantier	5 600,00	5 600,00	---
- Préparation des emprises	5 185,00	1 000,00	4 185,00
- Terrassements	25 802,50	25 802,50	---
- Chaussées	55 243,00	55 243,00	---
- Trottoirs	52 065,00	---	52 065,00
- Assainissement pluvial	73 810,00	21 165,00	52 645,00
- Signalisation	5 498,00	3 548,00	1 950,00
-Aménagement paysager, mobilier urbain	1 500,00	---	1 500,00
TOTAL HT	224 703,50	112 358,50	112 345,00
TVA 20,0 %	44 940,70	22 471,70	22 469,00
MONTANT TTC	269 644,20	134 830,20	134 814,00
		50,00%	50,00%

Le Conseil municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après avoir pris connaissance du document, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, **SE PRONONCE FAVORABLEMENT**

AUTORISE Monsieur le Maire à faire la demande de subvention auprès du Conseil Départemental selon l'estimation présentée ainsi qu'à signer tous documents qui se rapportent à ce dossier.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Le Maire
Francis BOUTES

